



# Collège Gérald-Godin

RAPPORT ANNUEL  
**2008-2009**





## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du conseil d'administration .....	4
Mot du directeur général.....	5
Le point sur la planification stratégique .....	6-9
L'effectif étudiant .....	10
Les programmes .....	11-14
La réussite scolaire .....	15-18
L'alternance travail-études.....	19
Le recrutement .....	20
Les Services informatiques et documentaires.....	21
La Formation continue.....	22
Les activités étudiantes .....	23-25
Ressources humaines et conseil d'administration .....	26-27
Tableaux d'honneur .....	28-30
Les états financiers .....	31
Détails sur certaines subventions.....	32
Code d'éthique et de déontologie .....	33-39



## **MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le rapport annuel 2008-2009 du Collège Gérald-Godin. Ce document, qui se veut une synthèse des activités de la dernière année, témoigne du dynamisme de notre établissement et de l'engagement qui anime le personnel et les étudiants du Collège.

Le Collège, qui compte près de 1100 étudiants, continue de tout mettre en œuvre pour permettre à ceux-ci de réaliser le meilleur d'eux-mêmes. Cela passe nécessairement par la réussite scolaire, qui demeure au cœur de nos préoccupations et qui oriente chaque jour les actions et les gestes que nous posons.

En somme, le Collège poursuit ses efforts pour offrir une formation de haut niveau dans un milieu d'apprentissage stimulant et un environnement à la fine pointe de la technologie.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

**Suzanne Bernard**  
Présidente du conseil d'administration





## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Collège a accueilli avec fierté sa 10<sup>e</sup> cohorte à l'automne 2008. L'événement était d'autant plus marquant qu'il s'agissait de la toute première année de notre nouveau programme en Technologie de la production pharmaceutique.

Ce programme, offert en exclusivité à Gérard-Godin, a nécessité la construction d'un nouveau pavillon au Collège. Toute l'année durant, les travaux se sont poursuivis et s'achèveront à l'été 2009.

Les nouveaux laboratoires reflèteront la réalité de l'industrie pharmaceutique et seront pourvus d'équipements à la fine pointe de la technologie. Le bâtiment comportera également de nouvelles salles de classe et un laboratoire informatique supplémentaire dont pourra bénéficier toute la communauté du Collège.

La Fondation du Collège Gérard-Godin, créée l'an dernier, a continué de se développer et un conseil d'administration permanent a été nommé. Il va sans dire que la Fondation permet d'ores et déjà d'offrir un plus grand soutien aux étudiants.

Je désire saluer le travail de mon prédécesseur durant l'année 2008-2009, monsieur Pierre Schetagne, dans le développement de notre Collège.

J'aimerais également profiter de cette tribune pour souligner le dévouement de tout le personnel et des membres du conseil d'administration du Collège. Grâce à leur travail remarquable, les étudiants bénéficient d'un enseignement de qualité et de services personnalisés. Je tiens à les remercier personnellement pour leur engagement exceptionnel.

**Marcel Côté**  
Directeur général



# LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La mise en œuvre de la planification stratégique 2006-2010 s'est poursuivie. Voici un rappel des orientations et des objectifs qui ont guidé nos actions encore cette année :



## Le point sur les actions stratégiques

### Enjeu 1 | Former des étudiants sans frontières

- Plusieurs activités ont été organisées dans plusieurs programmes.
  - Sciences de la nature : un voyage éducatif à Cuba ayant pour thème l'environnement et la biodiversité a été réalisé.
  - Sciences humaines : les activités de la Semaine des sciences humaines avaient pour thème *La migration : réalités et défis*. Un premier voyage en région méditerranéenne, dont les activités étaient reliées au programme d'études, a été organisé par le Collège.
  - Techniques de l'informatique : quatre étudiants lyonnais sont venus faire leur stage de fin d'études au Québec sous la supervision des enseignants du Collège.
  - Techniques de comptabilité et de gestion : le programme a accueilli six étudiants français venus effectuer leur stage en sol québécois.
- Le comité francisation a été mis sur pied par le Service des activités étudiantes afin de permettre des rapprochements et des échanges entre les étudiants de différentes cultures par le biais de plusieurs activités.

## Enjeu 2 | Se distinguer par l'excellence de la démarche éducative

- La *Certification TIC et biblio* a été implantée à travers certains cours de formation générale pour tous les étudiants.
- La Suite Office 2007 a été installée sur tous les postes informatiques du Collège et des formations ont été organisées pour les usagers.
- La dernière version de la plateforme Moodle, reconnue mondialement comme plateforme de formation, a été installée sur le nouveau serveur.
- La vitesse du lien Internet a été augmentée à 10 Mb/s en 2008-2009.
- Une entente avec le fournisseur de portables Dell a été conclue pour faciliter l'acquisition de portables pour les étudiants. Le projet « Un étudiant, un portable » a été développé. Les programmes Techniques de comptabilité et de gestion, Techniques de l'informatique et Technologie de systèmes ordines ont démontré leur intérêt.
- Un réseau Internet sans fil sécurisé a été installé dans toutes les aires communes du Collège, permettant aux étudiants de travailler librement avec leur portable.
- Dans le cadre d'un plan de relance et de revitalisation des programmes techniques, un docu-fiction a été réalisé pour en faire la promotion.
- Des écoles secondaires sont venues au Collège afin de découvrir le programme Technologie de systèmes ordines.
- Plusieurs programmes ont développé une approche distinctive :
  - Techniques de l'informatique : la grille de cours révisée répond mieux aux besoins actuels des étudiants et des changements dans ce secteur. La grille de cours a également été enrichie en mathématiques, ce qui facilite la poursuite d'études universitaires.
  - Technologie de systèmes ordines : le programme révisé présente une pédagogie par projets grâce à la nouvelle grille de cours. Les stages en ATE sont maintenant concentrés à l'hiver. La grille de cours a également été enrichie en mathématiques afin de faciliter la poursuite d'études à l'université.
  - Techniques de comptabilité et de gestion : une nouvelle formule pédagogique a été développée. Une entreprise d'entraînement, qui consiste en une entreprise virtuelle intégrant les cours du programme, a été mise sur pied et sera en fonction dès la rentrée 2009.
- Le nouveau DEC en Technologie de la production pharmaceutique a accueilli sa première cohorte à l'automne 2008.
- L'offre de cours complémentaires a été bonifiée : quatre nouveaux cours ont été ajoutés en 2008-2009. Deux cours supplémentaires ont été développés et seront offerts en 2009-2010. Plus de 90 % des étudiants ont obtenu leur premier choix de cours complémentaires.
- Le suivi des évaluations des programmes Sciences de la nature et Sciences humaines s'est également poursuivi.
- Le Collège a amorcé la révision de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* (PIGPE) et une formation sur le rôle des coordonnateurs a été complétée.
- Une formation particulière de perfectionnement a été donnée dans les programmes et les regroupements disciplinaires.
- La visite de la tournée universitaire a aidé les étudiants à définir leur projet d'études.





- Les mesures d'intégration à la vie collégiale ont été reprises et un encadrement particulier a été mis en place pour les cours-écueils en première session.
- Les mesures d'encadrement spécifique et de tutorat ont été reconduites afin de soutenir les étudiants.
- Des ateliers de philosophie ont été implantés par programme aux sessions d'automne 2008 et d'hiver 2009 pour le premier cours de philosophie suivi.
- Le *Plan de réussite 2008-2012* a été adopté par le conseil d'administration du Collège en novembre 2008 et a été mis de l'avant pour l'ensemble des étudiants.
- Des mesures ont été mises en place pour améliorer la maîtrise de la langue française par les étudiants : installation du logiciel Antidote dans les laboratoires informatiques et développement du cours de français *Mise à niveau* par modules.
- Le choix des mesures d'aide à la réussite s'est fait encore cette année par un comité composé de membres de la direction et de membres du personnel. Des documents standardisés ont été utilisés par les programmes pour présenter et faire le suivi des mesures d'aide à la réussite.
- Le règlement sur la réussite scolaire a été revu afin de statuer sur la question des échecs répétitifs.

### Enjeu 3 | Offrir un milieu de vie de qualité

- La démarche d'amélioration du climat organisationnel auprès des professionnels et des employés de soutien s'est poursuivie.
  - Des rencontres de services entre les employés et leurs cadres respectifs se sont tenues régulièrement.
  - Des rencontres de la Direction des études avec le personnel des Services du soutien à l'apprentissage et de l'organisation scolaire ont eu lieu afin de faire le point sur la nouvelle structure organisationnelle implantée à l'automne 2007.
  - Un programme d'horaires flexibles a été élaboré et implanté pour le personnel du Collège.
- Un comité consultatif des ressources humaines (Comité RH) a été créé et a pour mandat d'améliorer la gestion des ressources humaines. Il est composé d'un représentant de chacun des syndicats du Collège et de membres de la Direction des ressources humaines.
- Un programme a été mis sur pied afin de souligner les réalisations des étudiants par l'intermédiaire de la Fondation du Collège Gérald-Godin. La Direction des études s'occupe de la remise des bourses de la part du Collège.
- Un programme soulignant les réalisations des employés sera élaboré sous peu.
- Lors des rencontres Collège-Syndicat, les représentants de la direction ont déposé plusieurs projets d'entente pour discussions sur différents éléments susceptibles d'améliorer les relations de travail.
- Les travaux sur le nouveau site Web se sont poursuivis. Il comportera un portail intranet dédié à la collectivité godinoise.
- Des formations collectives sur la gestion ont été organisées à l'intention des cadres.
- Un cahier de gestion regroupant l'ensemble des règlements, politiques, programmes, procédures et directives a été élaboré pour les cadres.
- Le processus de dialogue entre l'association étudiante et les différentes instances du Collège a donné lieu à des rencontres de travail entre les deux parties.



# RAPPORT ANNUEL 2008-2009

- Le Collège a apporté son soutien dans le développement du projet du nouveau café étudiant, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2009.
- Des rencontres ont eu lieu afin d'améliorer l'emplacement dédié aux bureaux de la COOP.
- Une révision des orientations des activités étudiantes a été faite et sera déposée à la Commission des études à l'automne 2009.
- La publication du bulletin hebdomadaire étudiant, le *CGGépien*, s'est poursuivie auprès de l'ensemble des étudiants et du personnel.
- Les projets *NUTRIUM* et *Défi Pelure de banane* ont permis d'améliorer la santé des étudiants et de les conscientiser à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.
- Des bacs de recyclage ont été ajoutés pour la collecte des différents contenants utilisés ou vendus dans notre établissement. En 2009-2010, le Collège embauchera un stagiaire qui aura pour mandat de dresser un plan d'action plus détaillé en matière d'environnement.
- Le Collège a demandé plusieurs soumissions pour la réalisation de la nouvelle aile dédiée au programme Technologie de la production pharmaceutique. Tout s'est déroulé selon les objectifs originaux et en respectant les budgets approuvés.
- Une étude est en cours afin de préparer un plan d'affaires et un budget pour le réaménagement de la Salle Pauline-Julien. Il est prévu qu'une salle du personnel soit intégrée dans le projet d'agrandissement.

## Enjeu 4 | Rayonner dans la communauté

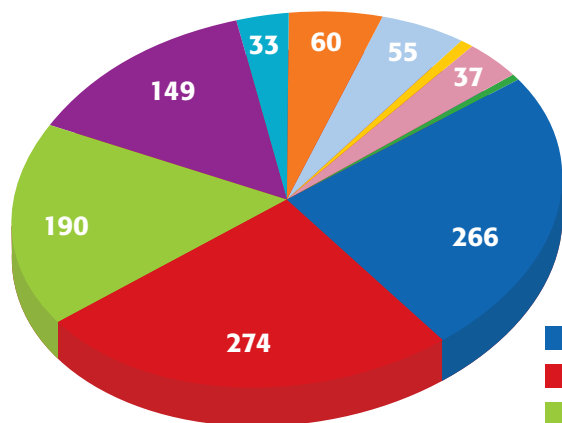
- Une technicienne a été embauchée au Service des communications dans le but de soutenir l'actualisation de la stratégie de communication du Collège.
- Le nouveau site Web est en préparation.
- Un nouveau dépliant a été élaboré pour faire la promotion des activités étudiantes. Les documents promotionnels seront actualisés de concert avec le nouveau site Web.
- La Fondation du Collège Gérald-Godin a été créée et est reconnue comme un organisme à but non lucratif. Une campagne de soutien financier a débuté avec les inscriptions des étudiants à la session d'hiver 2009. Une première bourse d'excellence a été attribuée à une étudiante lors de la cérémonie officielle de remise des diplômes.
- Un projet pilote de reconnaissance des acquis en milieu de travail a été réalisé avec un groupe d'éducatrices de la Commission scolaire des Trois-Lacs.
- Un projet de formation pour les superviseurs en emploi a été réalisé en collaboration avec Emploi-Québec par l'entremise du bureau CLE de Vaudreuil-Dorion.



# L'FFECTIF ÉTUDIANT

## Automne 2008

Programme	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Sciences de la nature	266	24,61 %
Sciences humaines, profil Individu, société et monde	274	25,35 %
Sciences humaines, profil Administration	190	17,58 %
Arts et Lettres	149	13,78 %
<b>Total préuniversitaire</b>	<b>879</b>	<b>81,32 %</b>
Technologie de systèmes ordinés	33	3,05 %
Techniques de comptabilité et de gestion	60	5,55 %
Techniques de l'informatique	55	5,09 %
Technologie de la production pharmaceutique	11	1,02 %
<b>Total techniques</b>	<b>159</b>	<b>14,71 %</b>
Accueil et intégration	37	3,42 %
Transition	6	0,56 %
<b>TOTAL</b>	<b>1081</b>	<b>100 %</b>



- Sciences de la nature
- Sciences humaines, profil Individu, société et monde
- Sciences humaines, profil Administration
- Arts et Lettres
- Technologie de systèmes ordinés
- Techniques de comptabilité et de gestion
- Techniques de l'informatique
- Technologie de la production pharmaceutique
- Accueil et intégration
- Transition

## LES PROGRAMMES

### DEC en Technologie de la production pharmaceutique

Depuis l'automne 2008, le Collège offre en exclusivité le tout nouveau programme de Technologie de la production pharmaceutique. Pour accueillir le programme, le Collège devait se doter d'une nouvelle aile et de nouveaux équipements. La pelletée de terre officielle marquant le début de la construction du pavillon s'est déroulée le 31 octobre en présence de madame Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. La construction du bâtiment s'est poursuivie toute l'année scolaire et se terminera à l'été 2009 pour accueillir la nouvelle cohorte d'étudiants.

### Un nouveau programme qui bouge!

Les étudiants de la première cohorte en Technologie de la production pharmaceutique ont pu participer à plusieurs activités enrichissantes en cours d'année. Ils ont entre autres visité les laboratoires de Santé Canada et pris connaissance des divers postes qu'il leur sera possible de combler une fois leur diplôme obtenu. Ils ont également visité les installations de Wyeth, où on leur a présenté l'entreprise, le métier et les perspectives d'avenir. Ils ont aussi pu voir les équipements utilisés pour la fabrication et l'emballage de médicaments.

### Évaluation du programme Sciences humaines

Le rapport d'évaluation du programme Sciences humaines a été adopté par la Commission des études et par le conseil d'administration. L'analyse du comité d'évaluation démontre la qualité du programme et rapporte plusieurs points forts : la compétence du corps professoral, la séquence des cours et les liens entre eux, les activités et services offerts par le programme, et le taux de réussite (généralement plus élevé que dans l'ensemble du réseau). Le comité a également identifié des éléments qui pourraient être améliorés ou faire l'objet d'une réflexion et a proposé un plan de suivi à cet effet.

### Semaine des sciences humaines

La 5<sup>e</sup> édition de la Semaine des sciences humaines avait pour thème *La migration, réalités et défis*. La vaste programmation aura permis à toute la communauté d'avoir le privilège de rencontrer des conférenciers venus partager leur expérience, leur savoir et leur implication.

Plusieurs conférenciers de renom ont particulièrement retenu l'attention des participants. D'abord, madame Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, s'est prononcée sur l'apport de l'immigration à l'essor du Québec. L'écrivain bien connu Dany Laferrière a quant à lui tenu une conférence ayant pour thème *La planète bouge, il faudra s'y faire*. Le docteur Jean-François Chicoine, pédiatre en santé internationale, a entretenu la foule sur le passionnant sujet de l'attachement migratoire. Projections de films, tables rondes et rencontres ont complété la semaine.







## Expo Sciences humaines

Le département de Sciences humaines organise chaque année plusieurs expositions des travaux de ses étudiants. Par exemple, dans le cadre de l'*Épreuve synthèse de programme*, les finissants ont présenté les résultats de leurs projets abordant diverses thématiques liées à leur programme d'études. Les étudiants qui suivent les cours d'enrichissement en histoire ou en psychologie ont également exposé leurs travaux à la communauté, mais cette fois sur des pans de l'histoire de Québec ou sur de multiples sujets d'ordre psychologique.

## Expo-Électro

Le programme Technologie de systèmes ordinés a poursuivi sa tradition en tenant une exposition des projets de fin d'études de ses étudiants. En tout, une dizaine de réalisations ont été présentées au public par les finissants, qui ont su vulgariser l'information à caractère technique et mieux faire comprendre aux visiteurs la nature et l'étendue de leurs travaux.

Parmi la dizaine de projets présentés, on retrouvait, entre autres, un robot distributeur de courrier, un affichage électronique en 3D, un jeu d'*Air Hockey* électronique et un système domotique contrôlé par Internet.

## Expo-Sciences

Cette année encore, l'Expo-Sciences a été couronnée de succès. Cet événement, qui s'est tenu dans les laboratoires du programme Sciences de la nature, regroupait 115 finissants présentant leurs projets de fin d'études. Découvrant des thématiques plus inusitées les unes que les autres, la curiosité des visiteurs était vraiment sollicitée : les antibiotiques, l'acné, les antimicrobiens antifongiques, la zingérone dans le gingembre, les cyanobactéries, l'atmosphère primitive, la voix humaine, et bien plus encore...

## Soirée des God'Arts

La 5<sup>e</sup> édition de la soirée des God'Arts a été l'occasion pour les finissants en Arts et Lettres de présenter au public leurs projets de fin d'études. Exposition de photos, affiches, publicités, magazines et projection de courts métrages étaient au programme et ont démontré tout le travail accompli par les étudiants dans le cadre du cours *Projet d'intégration*. Des prix du jury et du public ont été remis dans trois catégories, soit histoire de l'art, cinéma et communication.

## Événements ponctuels en Arts et Lettres

Dans le cadre du cours *Culture au Québec depuis 1945*, les étudiants du programme Arts et Lettres ont présenté l'événement Révolution 70. Le public pouvait découvrir de la musique, de la poésie, un extrait de la pièce *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay, une exposition de photos, un défilé de mode, de la peinture en direct... il y en avait pour tous les goûts! Le programme a aussi organisé une exposition de photos dans le hall d'entrée. Pendant une semaine, toute la communauté godinoise a pu admirer le talent des étudiants. À plusieurs reprises au cours de l'année, le Ciné-Club d'Arts et Lettres a attiré de nombreux étudiants qui ont découvert les grands films d'ici et d'ailleurs.

# RAPPORT ANNUEL 2008-2009

## Du nouveau en Techniques de comptabilité et de gestion

La grille de cours de Techniques de comptabilité et de gestion a été révisée afin de permettre au programme de s'ajuster aux nouvelles règles de l'alternance travail-études (ATE) et de tenir compte de la mise en place du projet d'entreprise d'entraînement. L'entreprise d'entraînement, qui se nommera *Apogée*, simulera toutes les activités commerciales d'une entreprise réelle à l'exception des opérations reliées à la production. Elle devrait être implantée à l'automne 2009.

## Étude de cas en gestion

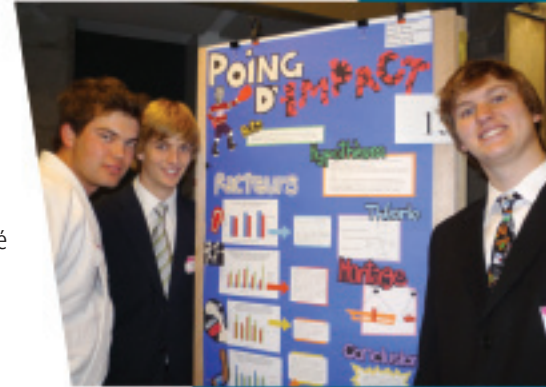
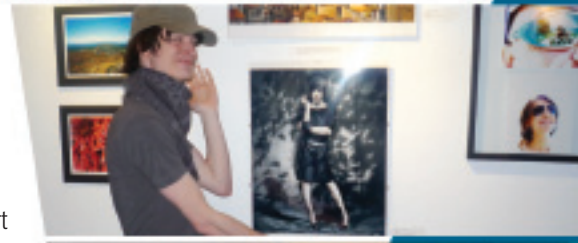
Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les étudiants de Techniques de comptabilité et de gestion ont participé à un concours d'étude de cas qui s'est déroulé au Collège Dawson. Trois étudiants ont analysé le rapport annuel de la compagnie Dorel et présenté leurs recommandations devant un jury. Les enseignantes Geneviève Beauséjour et Louise Beauvais ont assuré la préparation des étudiants avant l'événement et les ont accompagnés au Collège Dawson.

## Clinique d'impôts

Les étudiants du programme Techniques de comptabilité et de gestion ont organisé une clinique d'impôts au Collège pour une 3<sup>e</sup> année consécutive. Sous la supervision des enseignants du programme, ils ont traité gratuitement 115 déclarations fiscales des gens du quartier, du personnel du Collège, des étudiants de l'enseignement régulier ainsi que de plusieurs étudiants de francisation.

## Visite de Léger Marketing

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, un groupe d'étudiants en Techniques de comptabilité et de gestion est allé visiter les bureaux montréalais de Léger Marketing, une importante firme de recherche marketing et de sondage. S'inscrivant dans le cadre de leur cours de recherche commerciale, cette visite guidée leur a permis de confronter la théorie à la pratique. Ils ont pu constater la succession des étapes requises pour réaliser un sondage, et ce, jusqu'au produit fini.





## Techniques de l'informatique : des étudiants s'impliquent!

Le Collège a signé une entente de partenariat avec l'organisme communautaire Cloverdale Multi-Ressources (CMR) pour que cinq étudiants de 3<sup>e</sup> année du programme Techniques de l'informatique offrent une formation informatique aux femmes, majoritairement immigrantes, desservies par le CMR. Cette association visait à faciliter l'intégration de ces dernières sur le marché du travail ou leur retour aux études.

Le gouvernement du Québec a contribué financièrement à la réussite de ce partenariat.

## Volet international

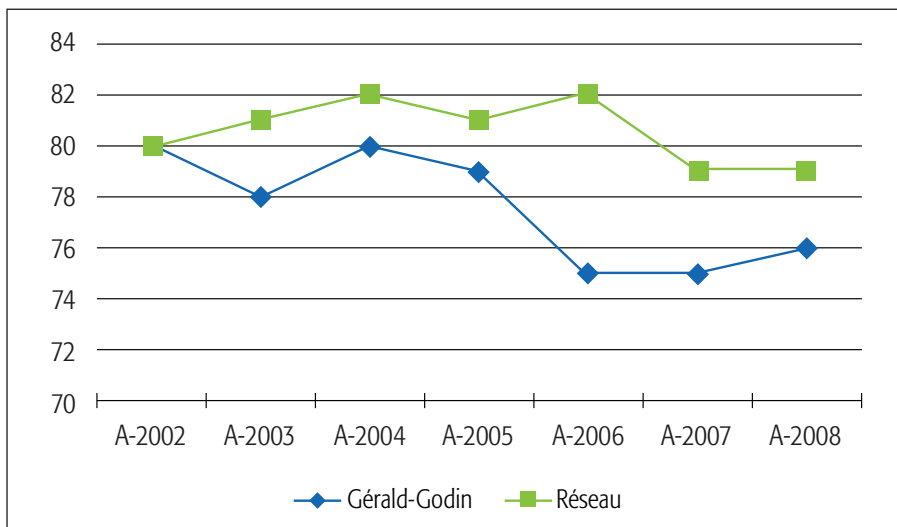
- Du 31 mai au 14 juin, 27 étudiants, majoritairement des finissants du programme Sciences humaines, auxquels s'ajoutent quelques étudiants de Sciences de la nature et d'Arts et Lettres, ont participé au premier voyage en Méditerranée organisé par le Collège. Les étudiants ont été appelés à découvrir trois pays unis par leurs racines méditerranéennes : l'Italie, la France et l'Espagne. Ils ont pu analyser les nombreux intérêts méditerranéens en lien avec diverses disciplines d'études.
- Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, le programme Sciences de la nature a organisé un voyage de deux semaines à Cuba. Ainsi, 10 étudiants et 2 enseignantes ont séjourné à l'Université de Matanzas. Des conférences et visites orientées sur la biodiversité, l'agroécologie et l'agriculture durable et autosuffisante étaient au programme. Les étudiants ont participé à de nombreuses activités : visite d'une ferme autarcique, visite de La Havane (dont quelques musées), visite de la réserve écologique Zapata, recherche en montagne de l'arbre-cactus (en voie de disparition), etc. Par ailleurs, un voyage de prospection a été réalisé au Costa Rica en préparation d'un voyage en 2009-2010.
- En vertu d'une entente avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lyon, le Collège a accueilli 4 étudiants lyonnais qui ont fait leur stage au Québec sous la supervision des enseignants du programme Techniques de l'informatique.
- Six étudiants français de l'IUT de Vannes se sont déplacés au Québec pour effectuer un stage de 10 semaines sous la supervision des enseignants du programme Techniques de comptabilité et de gestion.



## LA RÉUSSITE SCOLAIRE

### Historique du taux de réussite en première session

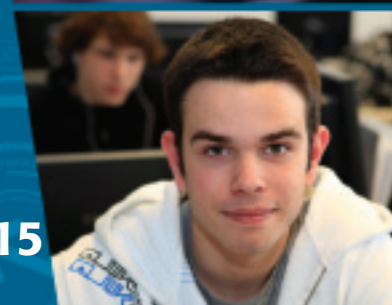
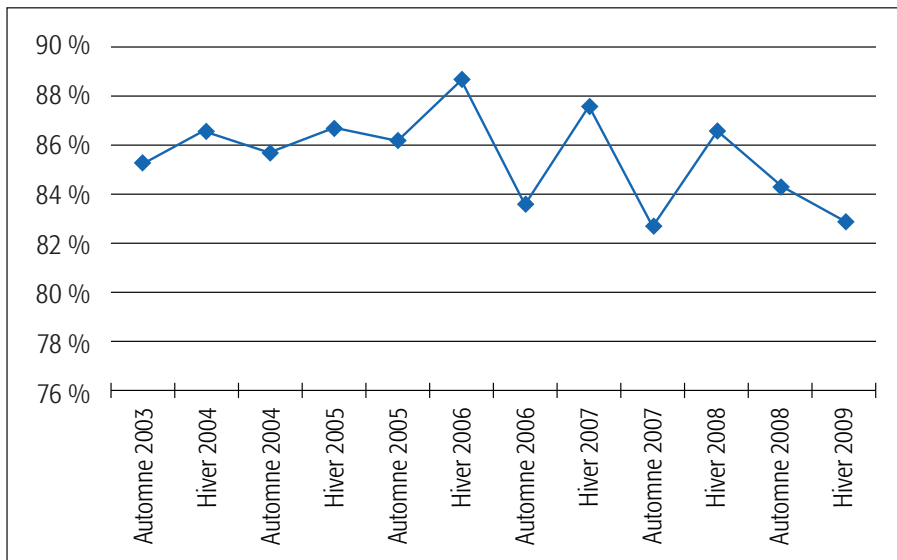
Source : PSEP du SRAM



<sup>1</sup> Taux pondérés obtenus en ajustant le taux de réussite du Collège par rapport à celui du réseau en fonction de la force comparée des étudiants du Collège et du réseau

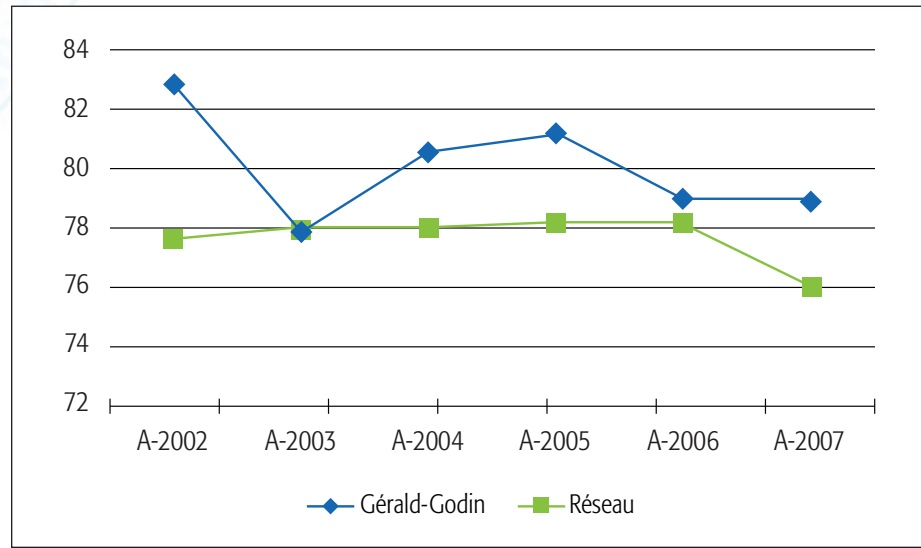
### Taux de réussite par session

Source : COBA/CLARA



## Taux de réinscription en 3<sup>e</sup> session

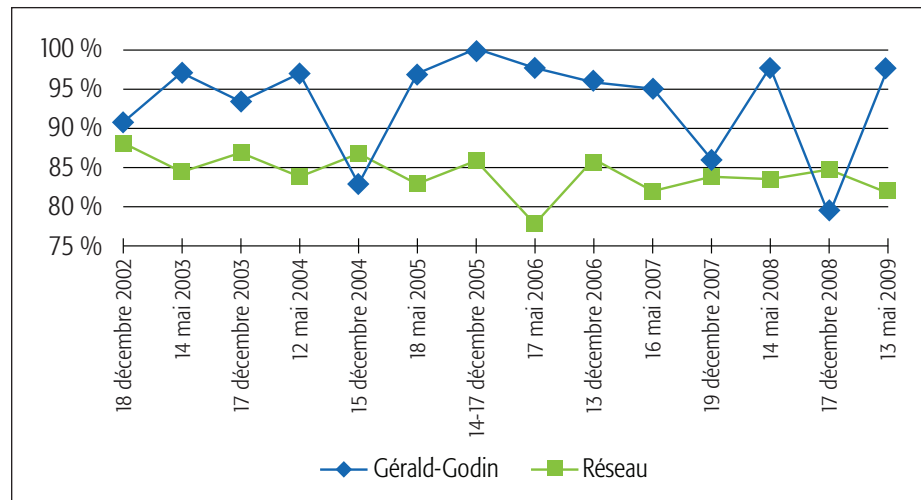
Source : PSEP du SRAM



## Épreuve uniforme de français

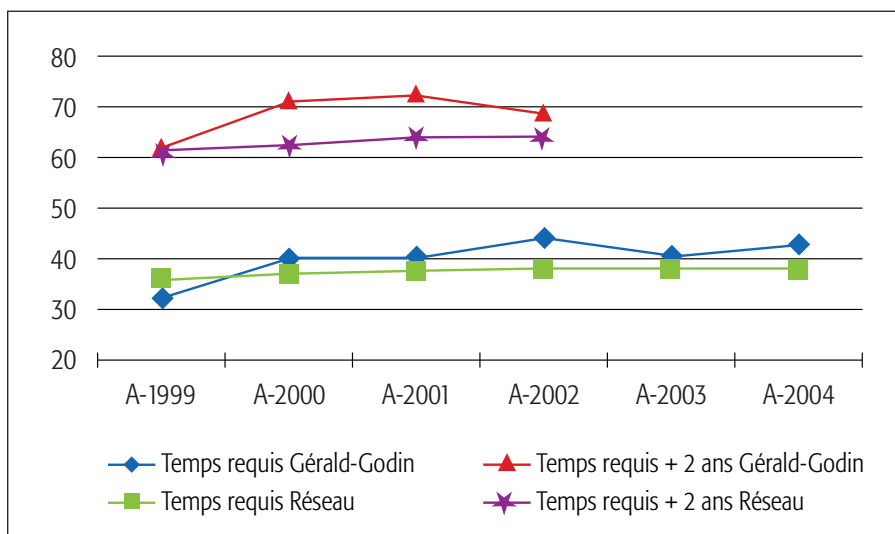
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Taux de réussite des étudiants du Collège comparé avec le même taux des étudiants du réseau



## Taux de diplomation – Nouveaux inscrits au collégial

Source : Chesco du MELS



## Cote R et admission à l'université

Le Collège Gérald-Godin fait belle figure : avec une cote R moyenne de 28,138 chez les finissants du Collège qui ont présenté une demande d'admission à l'université pour l'automne 2008, le Collège se classe au 2<sup>e</sup> rang des 52 cégeps publics et régionaux.

95 % des demandes d'admission à l'université faites par nos finissants ont été acceptées à l'automne 2008.

Source : CRÉPUQ

## Plan institutionnel de réussite


Dès leur entrée au Collège, les étudiants ont la possibilité de voir leurs chances de réussite augmentées par différentes mesures d'aide mises en place et dans lesquelles ils sont directement impliqués. Conjointement, les acteurs du Collège unissent leurs efforts pour offrir un soutien adapté aux besoins des étudiants.

Le Comité institutionnel de la réussite<sup>1</sup> a été appelé, au cours de l'année scolaire 2008-2009, à participer à différentes réunions. Cinq rencontres ont eu lieu, au cours desquelles les membres ont été consultés quant à la composition de documents institutionnels et à la démarche de sélection des mesures d'aide à la réussite. Les membres du Comité ont revu les contenus des bilans du *Plan institutionnel de réussite 2004-2007* et du *Plan institutionnel de réussite 2008-2012*. Ils en ont validé la teneur et ont recommandé l'adoption des documents à la Commission des études.

<sup>1</sup>Le comité institutionnel de la réussite, sous l'égide du directeur adjoint des études aux activités d'enseignement, est composé du directeur adjoint des études, soutien à l'apprentissage et activités étudiantes, de 4 représentants des enseignants (secteur préuniversitaire, secteur technique et formation générale), d'une aide pédagogique individuelle et d'une conseillère pédagogique.







De plus, le Comité institutionnel de la réussite s'est penché sur l'analyse et la sélection des différentes mesures d'aide à la réussite proposées par les programmes et regroupements du Collège. En effet, à la suite de nombreuses discussions et à la lumière de l'expérience de l'année précédente, deux dossiers ont été traités : l'élaboration, en programmes et regroupements, des mesures d'aide particulières pour leur présentation au Comité de sélection ainsi que le processus de sélection des dites mesures.

D'abord, afin d'uniformiser la présentation et le contenu des propositions de mesures d'aide, le document *Outil de référence pour le développement des mesures d'aide à la réussite* a été élaboré. Enfin, dans un souci de transparence et de collégialité, il a été convenu que tous les membres du Comité institutionnel de la réussite participeraient à la sélection des mesures d'aide particulières, contrairement à l'année précédente où seulement une partie du Comité participait à ce processus.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, plusieurs mesures d'aide ont été offertes aux étudiants de l'ensemble des programmes d'études par l'entremise des différents services du Collège. Parmi ces mesures, dites institutionnelles, on retrouve entre autres des services liés à l'orientation scolaire et professionnelle, des services liés au développement et à la maîtrise d'habiletés langagières (en français et en anglais) et des services liés à l'utilisation des ressources informatiques et à la recherche documentaire en bibliothèque.

Aussi, depuis la mise en œuvre du premier *Plan institutionnel de réussite*, chaque programme d'études propose des mesures adaptées aux besoins particuliers de ses étudiants. Voici quelques exemples de mesures offertes par les programmes au cours de l'année 2008-2009 :

- Le tutorat par les pairs a été offert dans les programmes et regroupements suivants : Sciences de la nature, Techniques de l'informatique, Technologie de systèmes ordonnés, Langues modernes et Mathématiques.
- Des ateliers ainsi que des rencontres ont été proposés aux étudiants de première session du programme Sciences humaines. Ces ateliers visaient une meilleure intégration des étudiants au milieu de vie collégial et leur ont apporté une aide concrète au niveau de l'orientation, de l'autonomie et de l'organisation du travail.
- Une formation d'appoint ainsi qu'un encadrement individuel ont été offerts aux étudiants inscrits à la session d'hiver dans le programme Arts et Lettres afin de faciliter leur intégration et leur réussite.
- Un encadrement individualisé en lien avec deux cours de français a été offert aux étudiants éprouvant des difficultés au niveau de l'explication de textes ou de l'analyse littéraire.
- Des heures de travaux pratiques ont été ajoutées aux cours *Comptabilité 1* (2 heures) et *Logiciel d'exploitation et de traitement de texte* (2 heures) dans le programme Techniques de comptabilité et de gestion. Cet ajout a donné la chance aux étudiants du programme de mettre davantage en application les éléments théoriques présentés en classe.

## ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

### Stages en alternance travail-études

Trois programmes techniques offrent l'alternance travail-études (ATE), soit Techniques de comptabilité et de gestion, Techniques de l'informatique et Technologie de systèmes ordinés. Les stages rémunérés sont convoités par nos étudiants et le Collège en fait la promotion à la soirée des parents, à ses portes ouvertes et auprès des écoles secondaires de la région. Cette année, 29 stages ont été effectués dans le cadre de l'ATE. Treize diplômés ont réussi à compléter un deuxième stage, ce qui équivaut à une demi-année d'expérience liée à leur domaine d'études.

### Activité reconnaissance – Journée programme ATE

Afin de soutenir les programmes et les étudiants, une journée programme ATE a été organisée en novembre par la conseillère pédagogique Caroline Maheu. Plus d'une centaine d'étudiants et d'enseignants ont participé à l'événement.

Les étudiants ont assisté à une formation sur *Le savoir-être et les attitudes à démontrer en entreprise*, donnée par monsieur Michel Goudreau, directeur du Centre de formation professionnelle des Riverains de la Commission scolaire des Affluents. En 2<sup>e</sup> partie, nous avons reçu monsieur Michel Lamba, gestionnaire des projets Web chez Genivar, leader au Canada en génie-conseil avec plus de 3 300 employés répartis dans plus de 80 bureaux au Canada et dans les Caraïbes. Monsieur Lamba est un diplômé du Collège qui a présenté aux étudiants le savoir-être et les attitudes qu'il a lui-même démontrés en entreprise pour devenir employeur.





# LE RECRUTEMENT

## Portes ouvertes

Le Collège tient annuellement deux soirées « portes ouvertes ». Le 5 novembre, ce sont près de 600 personnes qui ont franchi les portes de l'établissement afin de s'informer sur les programmes et services offerts par le Collège. Puis, le 4 février, 400 visiteurs ont pris part à l'événement, et plusieurs d'entre eux en ont profité pour faire analyser leur dossier scolaire sur place par le personnel du Collège.

## Visites d'écoles et de salons

Le Collège a tenu des kiosques d'information et des ateliers dans plusieurs écoles secondaires de la région, de même que dans quelques salons. Il s'agit d'un moyen de recrutement très intéressant puisque nous sommes en contact direct avec les jeunes.

## Journée des conseillers d'orientation

Le Collège a accueilli les conseillers d'orientation des écoles secondaires de la région encore cette année. Cette rencontre permet de présenter le Collège, ses programmes et ses nouveautés pour que les conseillers d'orientation transmettent à leur tour l'information à leurs élèves.

## Ateliers

En novembre, le département de Technologie de systèmes ordonnés a reçu 45 élèves des écoles secondaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoy afin de leur faire découvrir le programme. Plusieurs activités étaient prévues : des ateliers pratiques (soudure et programmation), un kiosque d'information, la manipulation des robots FANUC et la visite d'un conférencier de l'Ordre des ingénieurs du Québec venu les entretenir sur la profession d'ingénieur. Des étudiants de l'École de technologie supérieure étaient sur place pour présenter leur sous-marin SONIA, un système d'opération nautique intelligent et autonome. Les élèves étaient ravis de leur visite, la plupart ayant surtout apprécié le volet pratique de cette journée. Ce fut une belle expérience pour ce département qui souhaite développer ce type d'activité.

## Un court métrage pour promouvoir les programmes techniques

Jean-François Landry, enseignant en Techniques de l'informatique, a travaillé à la réalisation d'un docu-fiction faisant la promotion des programmes techniques au Collège. On y trouvera entre autres des capsules décrivant les programmes techniques ainsi que des témoignages d'anciens étudiants. À l'automne 2009, les écoles secondaires de la région recevront ce film sur DVD pour qu'il soit visionné lors du cours lié aux choix d'orientation. Il servira aussi de support lors des activités de recrutement dans ces écoles et aux portes ouvertes.



## LES SERVICES INFORMATIQUES ET DOCUMENTAIRES

### Réalisations des Services informatiques

- Le remplacement de 75 % des serveurs du Collège et la virtualisation de ceux-ci.
- L'acquisition d'un SAN (centre de stockage de données).
- La mise à niveau logicielle de la majorité des serveurs du Collège.
- Le remplacement de 10 projecteurs dans des classes.
- La création de deux nouveaux laboratoires informatiques (un dans l'aile pharmaceutique et l'autre à la Formation continue).
- La création de deux nouvelles infrastructures de télécommunications (une pour l'aile pharmaceutique et l'autre pour les nouveaux locaux de la Formation continue).
- Le déploiement de la technologie sans fil dans le Collège partout où un étudiant peut travailler, par exemple à la bibliothèque, à la cafétéria, dans les corridors, dans les espaces non réservés à l'enseignement, etc.
- La création d'un nouvel environnement de site Web pour la Salle Pauline-Julien.
- L'acquisition et le déploiement d'un nouveau commutateur haut débit pour l'accès aux nouveaux serveurs.
- La mise à niveau importante du pare-feu principal du Collège (ISA).
- Le déploiement de l'outil de gestion des requêtes de demande de service (Octopus).
- Le début des travaux sur le changement complet de l'infrastructure générale des télécommunications du Collège.
- La mise en œuvre de la *Certification TIC et biblio* pour tous les étudiants à travers tous leurs cours d'anglais et quelques cours d'éducation à la santé physique.

### Du nouveau pour les Services documentaires

Un nouveau site Web, *S'informer!*, a été mis en ligne en septembre afin de soutenir les étudiants dans toutes les étapes d'une démarche de recherche documentaire.

20 formations ont été dispensées dans les salles de cours et plusieurs ateliers de recherche ont eu lieu, où la bibliothécaire et une technicienne, en plus de l'enseignant, étaient disponibles pour orienter les étudiants.

De nouveaux rayons ont été aménagés au 3<sup>e</sup> étage afin de mieux répartir les collections et d'en rendre la consultation plus agréable.





# LA FORMATION CONTINUE

## Deux nouvelles AEC

Deux nouveaux programmes d'attestations d'études collégiales ont été mis sur pied et ont été offerts pour la première fois en 2008-2009. D'abord, après une identification des besoins de formation dans le secteur aéroportuaire, le Collège a mis sur pied une nouvelle AEC en Techniques de la sûreté aéroportuaire, qui a été lancée cette année. La majorité de nos diplômés travaillent pour Aéroports de Montréal. Puis, une seconde AEC en Gestion de commerces a également été offerte pour la toute première fois cette année.

## Formation et reconnaissance des acquis

Le Collège a démarré un groupe pilote d'éducatrices en milieu scolaire pour un parcours de formation et de reconnaissance des acquis en milieu de travail avec la collaboration de la Commission scolaire des Trois-Lacs.

## Formations en entreprise

Toujours soucieux de répondre aux besoins des entreprises qui nécessitent des formations sur mesure, le Collège a développé une Formation des superviseurs pour un nouveau secteur. Plusieurs autres mandats de formation ont été réalisés, et ce, avec plusieurs entreprises.

## Francisation

Le Collège a accueilli un total de 20 groupes de francisation au cours de l'année. Les étudiants profitent des séances d'information animées par divers intervenants (CLSC, Service de police de la Ville de Montréal, organismes communautaires, etc.) en vue de favoriser leur intégration dans leur milieu. En plus de leurs cours, les étudiants ont aussi participé à des sorties, dont la visite de la ville de Québec en septembre 2008. Cette visite a pu avoir lieu grâce à une subvention de la députée de Nelligan et ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James.

Un comité d'intégration des étudiants en francisation a été mis sur pied à l'automne 2008. Réunissant deux étudiants du régulier et trois étudiants de francisation et chapeauté par le Service des activités étudiantes, ce comité a permis l'organisation d'une fête conjointe de Noël avec le secteur régulier ainsi que la participation d'étudiants de francisation au journal étudiant.

Les étudiants ont pu participer en tant qu'observateurs à une période de cours à l'enseignement régulier. Ils ont également contribué à la Semaine des sciences humaines en préparant des témoignages écrits ou sous forme de dessins sur leur expérience de vie au Québec comme nouveaux arrivants. Ils ont pris part au Pique-nique du Monde, pour lequel ils ont préparé des mets typiques de leur pays et les ont offerts en dégustation à la communauté locale lors d'un grand événement organisé par la Salle Pauline-Julien. Enfin, les étudiants ont pu assister à des spectacles en français à la Salle Pauline-Julien grâce au tirage de billets.

## Cours de français écrit

La formation d'appoint en français écrit est maintenant de 10 semaines à temps plein.



## LES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

### Le CGGépien

Chaque semaine, ce journal électronique est envoyé par courriel à tous les étudiants dans le but de les informer des activités étudiantes, de l'organisation scolaire, des dates butoirs...

### Foire à l'emploi

Le Service des activités étudiantes a organisé la 2<sup>e</sup> édition de la Foire à l'emploi, qui s'est tenue le 25 mars. De nombreuses entreprises étaient sur place pour recevoir les CV des étudiants et faire du recrutement.

### Reconnaissance de l'engagement étudiant

Les étudiants peuvent obtenir une mention spéciale sur leur bulletin pour leur engagement au Collège ou dans leur collectivité, et ce, dans les domaines entrepreneurial, scolaire, culturel et artistique, scientifique, politique, sportif, de même que social et communautaire. En 2008-2009, 47 étudiants ont reçu une mention sur leur bulletin.

### Les Gladiateurs s'illustrent encore!

Encore une fois cette année, les Gladiateurs ont remporté plusieurs prix. D'abord, l'équipe de volleyball mixte A s'est surpassée : elle a non seulement terminé au 1<sup>er</sup> rang du classement de la saison régulière de la division 2, mais a également remporté le championnat régional. Ensuite, après s'être classée au 2<sup>e</sup> rang lors de la saison régulière, l'équipe de badminton mixte A en a mis plein la vue en décrochant elle aussi la 1<sup>re</sup> place au championnat régional.

### Hockey cosom

Nos étudiants sont toujours aussi nombreux à s'inscrire aux mercredis sportifs, une activité intramurale de hockey cosom. À la session d'automne comme à la session d'hiver, ce sont 7 équipes comptant une soixantaine d'étudiants et de membres du personnel qui se sont affrontées amicalement. Les *Beans* ont remporté le tournoi à chacune des deux sessions.

### Clubs étudiants

- Le club plein air a organisé plusieurs activités. Les étudiants ont fait de la sculpture sur neige et ont passé la nuit dans un quizy lors de la 1<sup>re</sup> édition du *GG pas froid*. Une fin de semaine en raquettes au Parc national des Grands Jardins dans Charlevoix a aussi été organisée.
- Le SMEGGMA, comité environnemental, a tenu plusieurs activités pour sensibiliser la communauté godinoise à la cause environnementale : kiosques d'information, formations et conférences, publicités, articles dans le journal étudiant, vente de tasses réutilisables, distribution de blocs-notes faits à partir de feuilles récupérées, etc. Le comité fait également le tri des matières recyclables au Collège.
- Le *Noir sur Blanc*, notre journal étudiant, a été publié à plusieurs reprises au cours de l'année.







### **Café philo**

Plusieurs étudiants et membres du personnel se sont réunis à l'occasion d'un café philo afin de réfléchir collectivement sur le thème *Faut-il voyager pour mieux se connaître?*

### **Science, on tourne!**

Comme le veut la tradition, plusieurs équipes d'étudiants ont participé au concours *Sciences, on tourne!* L'équipe qui a remporté la finale locale a représenté le Collège à la finale nationale, qui se déroulait au Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption.

### **Cégeps en spectacle**

Près d'une trentaine d'étudiants ont participé à la finale locale du concours Cégeps en spectacle. Un groupe de trois étudiantes a séduit le jury avec un numéro de danse contemporaine exécuté avec brio. Les trois étudiantes ont remporté la finale locale et ont fièrement représenté le Collège à la finale régionale, qui s'est tenue au Collège de Valleyfield.

### **Tournoi jeunes démocrates**

Lors du Tournoi jeunes démocrates, les étudiants du Collège se sont particulièrement distingués en remportant le titre de champions de section. Ils se sont rendus jusqu'en quart de finale du tournoi, se classant parmi les six meilleures équipes du niveau collégial.

### **Troupe de danse contemporaine Allure**

La troupe de danse contemporaine Allure a présenté son spectacle *Six était moi...* le 9 avril à la Salle Pauline-Julien. La talentueuse Marie-France Bougie a signé d'impressionnantes chorégraphies qui ont été exécutées avec adresse par les 10 membres de la troupe. Cette dernière a également pris part au Festival intercollégial de danse, qui se tenait au Collège Montmorency du 3 au 5 avril.

### **Troupe de théâtre du Grand Ékart**

Cette année, la troupe de théâtre s'est dotée d'un nom hors du commun et est devenue la troupe de théâtre du Grand Ékart. La troupe, composée de 9 étudiants, a donné trois représentations d'un collage-création intitulé *Conundrum* à la Salle Pauline-Julien. Mise en scène par Patrick Rozon, la pièce portait sur la quête du bonheur oscillant entre la vie d'adulte empreinte de responsabilités et la volonté de rester à l'écoute de notre cœur d'enfant. La troupe a également présenté *Conundrum* au Festival intercollégial de théâtre à Alma, de même qu'aux Fêtes théâtrales du Suroît à Valleyfield.

### **Bourstad**

La simulation boursière Bourstad aura permis encore cette année à 15 membres du Collège de s'initier au monde de la bourse grâce à une simulation d'investissements. Soulignons la performance de Félix Morin et de Sandrine Boucher, qui ont terminé respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> au Collège ainsi que 14<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> au Québec dans le volet Performance financière. Le jury a décerné l'un des grands prix de 1000 \$ à Bernard Piché, étudiant en Sciences de la nature, qui s'est particulièrement démarqué par l'excellence de son dossier et par la qualité des réponses fournies au questionnaire du volet Investissement responsable.

# RAPPORT ANNUEL 2008-2009

## Expo G

Onze étudiants ont présenté leurs créations personnelles (dessin, peinture, photo, etc.) au grand public lors de la 5<sup>e</sup> édition de l'Expo G, qui s'est tenue en février. L'œuvre gagnante est exposée de façon permanente à la bibliothèque du Collège.

## Concours et autres activités

Les étudiants ont eu l'occasion de participer à plusieurs autres concours cette année : Marathon d'écriture, Cégep BD, Festival international de poésie, Intercollégial de philosophie, Jeunes démocrates, et plus encore!

Il ne faut pas oublier les cours de chant, de salsa, de piano et de guitare. Une collecte de sang est également organisée chaque année au Collège et des activités de prévention de la toxicomanie sont mises sur pied en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Des cours de RCR sont offerts à prix modique aux étudiants et aux employés qui désirent devenir secouristes.

Le Service des activités étudiantes souligne aussi de façon originale et festive diverses occasions pendant l'année scolaire : rentrée scolaire, Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, etc.

## Gala des activités étudiantes

Encore une fois cette année, le Gala des activités étudiantes a permis de souligner l'implication de près de 370 personnes dans la vie étudiante du Collège, ce qui représente plus de 36 % de la population étudiante.

## Virage santé

Dans le cadre du virage santé à l'enseignement supérieur initié par le MELS, plusieurs actions ont été posées pour faire la promotion de saines habitudes de vie au Collège. Une entente avec NUTRIUM de l'Université de Montréal a permis plusieurs réalisations, comme l'amélioration de l'offre alimentaire de la cafétéria, la tenue de kiosques d'information et diverses activités avec une nutritionniste.

Le Collège a d'ailleurs participé pour la première fois au *Défi Pelure de banane* pour inciter les étudiants et le personnel à consommer davantage de fruits et de légumes. Le Collège a décroché l'un des grands prix du *Défi* en se démarquant par l'originalité des activités organisées.

Le Service des activités étudiantes a également sensibilisé les étudiants à l'importance de l'activité physique et a organisé plusieurs activités qui font bouger!



# RESSOURCES HUMAINES ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Effectifs\*

Employés de soutien	26
Professionnels	14
Enseignants	95
Gestionnaires	14
<b>Total</b>	<b>149</b>

\*Au 30 juin 2009

## Départ à la retraite

Henri Beaugerard

## 5 ans de services

Patrick Barrest	René Fontaine
Marianne Beaulne	Véronique Hardy
Stéphane Emond	Élaine Rochefort

## 10 ans de services

Vania Atudorei	Emmanuelle Desroches	Lucien Laroche
Manon Bélanger	Ann Dubord Boisselle	Josée Lefebvre
Robin Bouchard	Odette Duchesne	François Lett
Christine Bouvier	Ginette Gagnon	Jacqueline Mathieu
Martin Carpentier	Violaine Gagnon	Micheline Mayrand
Luc Chapleau	Margaret Gillespie	Éric Paquin
Line Coulombe	Yves Jalbert	Carole Potvin
Christine Damme	Nathalie Laferté	Michael Randall
Marie-Paule Dandurand	Serge Lainey	Sylvia Rossi
François De Chantal	Jean-François Landry	Mélanie Sabourin

## Comité ressources humaines

Un tout nouveau comité a été mis sur pied à l'automne 2008. Il s'agit du Comité ressources humaines (Comité RH), qui a pour mandat de discuter et d'établir des moyens de communication et de consultation pour l'ensemble du personnel; de discuter de la mise à jour, de l'élaboration et de la révision des politiques et des programmes en ressources humaines; de réviser le programme d'accueil des employés; et d'établir un programme de reconnaissance destiné à souligner les réalisations des employés et des étudiants. Le Comité est composé d'un représentant par catégorie de personnel (cadre, professionnel, employé de soutien et enseignant) et de membres des ressources humaines. Il s'est réuni à 5 reprises et a entrepris des travaux afin de proposer des modalités au Règlement n° 4 portant sur la gestion des ressources humaines. Une politique-cadre de gestion des ressources humaines énonçant les valeurs et les principes de gestion est en discussion.



# RAPPORT ANNUEL 2008-2009

## Activités

Dans le but de tisser des liens et de favoriser les échanges, plusieurs activités sont organisées pour le personnel du Collège. En début d'année, l'activité d'accueil souligne les départs à la retraite, la reconnaissance du personnel qui a accumulé 5 ou 10 années de services, et présente le nouveau personnel. En décembre, la fête de Noël constitue une belle occasion de célébrer et d'échanger avec les collègues. Finalement, en juin, un dîner BBQ a lieu sur l'heure du midi pour souligner la fin de l'année scolaire et permettre aux employés et enseignants de se détendre dans une atmosphère festive.

## Liste des membres du conseil d'administration\*

Monsieur Olivier Bergeron	Représentant des titulaires d'un DEC préuniversitaire
Madame Suzanne Bernard	Représentante de l'industrie liée au DEC technique Vice-présidente du conseil d'administration Membre du comité exécutif
Madame Marie-Sophie Briquet-Gagnon	Représentante du personnel enseignant
Monsieur Étienne Feugeas	Représentant des étudiants – programmes techniques
Monsieur Pierre G. Lafleur	Représentant des établissements d'enseignement universitaires Président du conseil d'administration Membre du comité exécutif
Madame Sandra Lenneville	Représentante du personnel professionnel
Monsieur François Lett	Représentant du personnel enseignant
Madame Véronica Lopez	Représentante des groupes socio-économiques
Madame Linda Mireault	Représentante du personnel de soutien
Monsieur Pierre Montanaro	Représentant des entreprises de la région œuvrant dans les secteurs liés aux programmes techniques
Madame Louise Piché	Représentante des partenaires du marché du travail
Monsieur Rémi Ricard	Représentant des titulaires d'un DEC technique
Madame Sylvia Rossi	Directrice des études Membre du comité exécutif
Monsieur Alain-Michel Sauget	Représentant des parents Membre du comité exécutif
Monsieur Pierre Schetagne	Directeur général Président du comité exécutif
Madame Karima Tidjani	Représentante des groupes socio-économiques
Madame Louise Viens	Représentante des parents
Poste vacant	Représentant des commissions scolaires
Poste vacant	Représentant des étudiants – programmes préuniversitaires

\*Au 30 juin 2009



# TABLEAUX D'HONNEUR

## Personnel

Marc Beaudry	Collaboration à la rédaction du manuel <i>MKTG : le marketing en action</i> de l'éditeur ERPI et Conférence au Collège Charles-Lemoyne sur le thème <i>Comment aider votre jeune au cégep</i>
Geneviève Beauséjour et Louise Beauvais	Auteures du volume <i>Comptabilité 2 – Analyse et traitement du cycle comptable</i> paru chez Gaétan Morin Éditeur
Meg Gillespie	Article intitulé <i>French Connection : A new language, a whole new world</i> dans l'édition de septembre 2008 du magazine <i>Canadian Living</i>
Chantal Leclerc	Mention d'honneur de l'AQPC
François Lett	Conférence à l'UQÀM sur le thème <i>La nuit de la philosophie</i> et Article intitulé <i>Les hasards déclencheurs</i> dans l'édition du printemps 2008 du magazine <i>Médiane</i>
Nicolas-Hugo Chebin Anne Deret Pascal Gagné	Organisation du tout premier voyage en Méditerranée pour le programme Sciences humaines

## Étudiants

Médaille académique du Gouverneur général 2008-2009	Bernard Piché (Sciences de la nature)
Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec 2009	Élise Legault (Sciences humaines) Bernard Piché (Sciences de la nature)
Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (2008-2009)	Paul Brisebois (Sciences de la nature) William Trottier-Lapointe (Sciences de la nature) Sally Nguyen (Sciences de la nature) Bernard Piché (Sciences de la nature)
Bourses 40 ans, 40 bourses (Regroupement des fondations collégiales de Montréal)	Éléonore Kuentz (Sciences humaines) Vanessa Mandeville-Marcotte (Sciences humaines) Bernard Piché (Sciences de la nature)
Bourses de la Caisse populaire Sainte-Genève de Pierrefonds 2009	Rebecka Léouzon (Arts et Lettres) Jérémy Hamel (Techniques de comptabilité et de gestion) Florence Bucher et Nicolas Giard (Techniques de l'informatique) Érich Kohler (Sciences humaines) Maxime Daoust (Technologie de systèmes ordines) Bernard Piché (Sciences de la nature) Marjorie St-Jean (Techniques d'éducation à l'enfance) Louise Dupont (Conduite de procédés de production pharmaceutique)

# RAPPORT ANNUEL 2008-2009

## Étudiants

Bourses du syndicat des professeurs du Collège Gérald-Godin 2009	Laurent Ouellette (Arts et Lettres) Bernard Piché (Sciences de la nature) Vincent Gagnon (Sciences humaines) Maxime Daoust (Technologie de systèmes ordonnés) Florence Bucher (Techniques de l'informatique) Éric Paquin (Techniques de comptabilité et de gestion)
Bourses Benoît-Pierre Stock 2009	Stéphanie Gagné-Lauzon (Sciences de la nature) Mathieu Roux (Sciences humaines)
Bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour étudiants étrangers (exemption de droits de scolarité pour 2008-2009)	Seifeddine Ben Brahim (Techniques de l'informatique) Olga Assa (Techniques de comptabilité et de gestion)
Bourse du CN à l'intention des femmes 2008-2009	Roxanne Larose (Technologie de systèmes ordonnés)
Bourse Femmes en réseau 2008	Josianne Racette (Formation continue)
Bourse Gamma-Dynacare Medical Laboratories 2008	Marie-Ève Legault (Sciences humaines)
Chapeau, les filles!	Florence Bucher (Techniques de l'informatique)
Bourse d'études de la Fondation des CA 2009	Bernard Piché (Sciences de la nature)
Tournoi jeunes démocrates 2009 – Champions de section	Jérôme Bourbonnais (Sciences humaines) Yannis Harrouche (Sciences humaines) Éléonore Kuentz (Sciences humaines) Bernard Piché (Sciences de la nature) Léa Portugais-Poirier (Sciences humaines)
Concours de mathématiques AMC12B et AIME – Bourses locales	Bernard Piché (Sciences de la nature) Alexandre Millette (Techniques de l'informatique) Jan Ducharme (Technologie de systèmes ordonnés) Samuel C. Auclair (Sciences de la nature)
Concours national de physique 2009 – Bourse locale de la Direction des études	Bernard Piché (Sciences de la nature)
Expo G 2009 – 1 <sup>er</sup> Prix et Prix du public	Nicolas Kudeljan (Sciences de la nature)
Soirée des God'Arts 2009 – Prix du public et du jury en histoire de l'art	Célia Gervais, Amélie Cadoret Côté (Arts et Lettres)
Soirée des God'Arts 2009 – Prix du public en communication, catégorie publicité	Benjamin Allan Côté, Claudie B-Guilbaut, Julien Boisclair, Simon Guertin, Vincent Pilon, Annabelle Wilson (Arts et Lettres)





## Étudiants

Soirée des God'Arts 2009 – Prix du public en communication, catégorie publication papier et Web	Caroline Caron-Perreault, Philippe Héту, Olivier Lacelle, Julio Tozzi, Antoine Trépanier (Arts et Lettres)
Soirée des God'Arts 2009 – Prix du jury en communication, catégorie publicité	Myriam Bardier, Alexandra Gervais-Cartier, Carol-Ann Lacroix, Adriana Morin St-Amant, Véronique Verreault (Arts et Lettres)
Soirée des God'Arts 2009 – Prix du jury en communication, catégorie publication papier et Web	Laurence Dumont, Benjamin Hubert (Arts et Lettres)
Soirée des God'Arts 2009 – Prix du jury en cinéma et Prix du public en cinéma	Colette Émery-Chevalier, Paulina Gregorczyk, Mikaël Huot, Jean-Christophe J. Lamontagne, Jean-Michel Martin, Simon Meloche (Arts et Lettres)
27 <sup>e</sup> édition des Rendez-vous du cinéma québécois – Prix Vox – Premières vues	Benjamin Gueguen (ancien étudiant d'Arts et Lettres)
Expo-Électro 2009 – Prix du produit le plus commercialisable	Guillaume Boily (Technologie de systèmes ordinés)
Expo-Électro 2009 – Prix du défi Internet	Renaud Ascott-Gauvin (Technologie de systèmes ordinés)
Expo-Électro 2009 – Prix de l'ingénierie	François Gelly (Technologie de systèmes ordinés)
Expo-Électro 2009 – Prix de l'originalité	Joseph Marie Norésias (Technologie de systèmes ordinés)
Expo-Électro 2009 – Prix du public	Joseph Marie Norésias (Technologie de systèmes ordinés)
Expo-Sciences 2009 – Grand prix de la valeur scientifique	Gabrielle Dufort, Dorna Rahmani, Myriam Sabourin et Marie-Michèle Traversy (Sciences de la nature)
Expo-Sciences 2009 – Grand prix de la valeur scientifique	Camille Dontigny, Joëlle Dontigny, Chloé-Alexandre Nadeau et Catherine Newberry (Sciences de la nature)
Concours local <i>Sciences, on tourne</i> 2009! (Prix du design et de l'ingéniosité)	Emmanuelle Beaulieu, Philippe Cazalais, Anne-Marie Gauthier et Éric Gauthier (Sciences de la nature)
Cégeps en spectacle – Finale locale 2009	Stéphanie Beauchamp Amstutz, Stéphanie Lepage et Géraldine Rancourt-Ouimet (Sciences de la nature)
Cégeps en spectacle 2009 – Prix du public	Charles Blondeau et Laurent Ouellette (Arts et Lettres), Pierre-Charles Payer et Simon Talbot (Sciences de la nature) et Philippe Paquin (Sciences humaines)
Concours d'études de cas du Collège Dawson	Jessica Telfer, Jean-Patrick Lefebvre et Alexandre St-Denis (Techniques de comptabilité et de gestion)
Simulation boursière Bourstad – Classement local (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> positions)	Félix Morin (Sciences humaines) Sandrine Boucher (Sciences humaines)
Simulation boursière Bourstad – Prix national, volet Investissement responsable	Bernard Piché (Sciences de la nature)
Concours Philosophe 2009 – 5 <sup>e</sup> prix	Bernard Piché (Sciences de la nature)

## LES ÉTATS FINANCIERS

État des résultats pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009

Revenus	2009	%	2008	%
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	11 337 780	82,40 %	10 500 926	85,19 %
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	872 898	6,34 %	562 319	4,56 %
Autres organismes gouvernementaux	324 205	2,36 %	282 168	2,29 %
Autres organismes	415 346	3,02 %	240 906	1,95 %
Droits d'inscription et de scolarité	421 087	3,06 %	365 503	2,97 %
Vente de biens et services, locations	261 609	1,90 %	243 968	1,98 %
Autres revenus	126 394	0,92 %	131 118	1,06 %
<b>Total</b>	<b>13 759 319</b>	<b>100,00 %</b>	<b>12 326 908</b>	<b>100,00 %</b>
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux des enseignants	6 790 345	49,35 %	6 301 699	51,12 %
Coûts de convention des enseignants	224 749	1,63 %	165 790	1,34 %
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	3 573 120	25,97 %	3 222 021	26,14 %
Coûts de convention des autres personnels	221 791	1,61 %	126 100	1,02 %
Communications et informations	503 844	3,66 %	326 718	2,65 %
Fournitures et matériel	497 569	3,62 %	467 002	3,79 %
Services, honoraires et contrats, locations	1 106 046	8,04 %	1 038 465	8,42 %
Autres dépenses	531 296	3,86 %	450 459	3,65 %
Immobilisations	183 916	1,34 %	-	0,00 %
<b>Total</b>	<b>13 632 676</b>	<b>99,08 %</b>	<b>12 098 254</b>	<b>98,15 %</b>
<b>Excédent des revenus</b>	<b>126 643</b>	<b>0,92 %</b>	<b>228 654</b>	<b>1,85 %</b>

### Fonds de fonctionnement - Bilan au 30 juin

Actif	2009	2008
Encaisse	924 713	768 128
Subventions à recevoir	429 490	441 045
Comptes à recevoir	881 423	551 771
Avances interfonds	88 776	116 942
Frais payés d'avance	109 530	43 478
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 433 932</b>	<b>1 921 364</b>
Passif		
Comptes à payer	361 177	197 971
Salaires et avantages sociaux à payer	548 589	290 327
Vacances courues à payer	610 049	574 621
Revenus reportés et autres passifs	334 682	405 653
<b>Total du passif</b>	<b>1 854 497</b>	<b>1 468 572</b>
<b>Solde de fonds</b>	<b>579 435</b>	<b>452 792</b>
<b>Total du passif et du solde de fonds</b>	<b>2 433 932</b>	<b>1 921 364</b>

### Fonds des investissements - Bilan au 30 juin

Actif	2009	2008
Encaisse	934 100	180 900
Comptes à recevoir	226 969	59 488
Autres actifs à court terme	255 912	-
Intérêts payés d'avance	2 399	2 493
Subventions à recevoir à long terme	2 103 232	2 261 015
Immobilisations	26 899 981	23 206 910
RISQ	312 525	333 360
<b>Total de l'actif</b>	<b>30 735 118</b>	<b>26 044 166</b>
Passif		
Emprunt à court terme	6 614 459	1 702 312
Comptes à payer	932 202	211 768
Retenues sur contrats	349 218	-
Avances interfonds	88 776	116 942
Emprunts à long terme	22 794 308	24 346 898
<b>Total du passif</b>	<b>30 778 963</b>	<b>26 377 920</b>
<b>Solde de fonds (insuffisance)</b>	<b>(43 845)</b>	<b>(333 754)</b>
<b>Total du passif et du solde de fonds</b>	<b>30 735 118</b>	<b>26 044 166</b>



## DÉTAILS SUR CERTAINES SUBVENTIONS

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a accordé au Collège Gérald-Godin une subvention de 55 300 \$ dans le cadre de la *Mesure de soutien à la réussite* de l'annexe budgétaire S028. De cette somme, environ 14 000 \$ ont été consacrés à l'organisation de divers projets de soutien au prolongement pédagogique, que ce soit des activités d'ordre culturel, politique, scolaire ou à caractère de développement international, intégrés au programme de reconnaissance de l'engagement étudiant. En outre, quelque 41 300 \$ ont servi à défrayer une partie des mesures mises en place pour soutenir la réussite dans les programmes; l'information relative à ces mesures se retrouve aux pages 17 et 18.

Par ailleurs, dans le cadre de l'annexe budgétaire S019 concernant les mesures *Plans institutionnels de réussite* et *Orientation et encadrement*, le Collège a organisé des activités à caractère scientifique et technologique pour des étudiants de première année. Au cours de l'année, les étudiants du programme Sciences de la nature ont pu assister à des conférences scientifiques au Collège, participer au concours *Sciences, on tourne!* ainsi qu'à des concours nationaux de mathématiques, de chimie et de physique. Pour leur part, les étudiants du programme Technologie de la production pharmaceutique ont eu l'opportunité de visiter les entreprises suivantes : Interphex Canada, Draxis Pharma, l'Institut Armand-Frappier, Wyeth Canada, ainsi que les laboratoires de Santé Canada. Ils ont de plus participé au Colloque étudiant de la compagnie Pharmabio. Par ailleurs, les étudiants du programme Technologie de systèmes ordines, dans le cadre de l'activité « Une journée dans le merveilleux monde des systèmes ordines », ont pu rencontrer des représentants de l'ÉTS (École de technologie supérieure) et assister à une conférence sur le génie. Finalement, les étudiants du programme Techniques de l'informatique, pour le cours « Fonctions de travail », ont visité une entreprise du domaine de l'informatique, interviewé un informaticien et présenté le contenu devant la classe.



## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

### Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

### 1. Définitions

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateurs;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège Gérald-Godin;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

### 2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer que les décisions prises par les administrateurs servent essentiellement les intérêts du Collège;
- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège; et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

### 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

### 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.



## 5. Obligations des administrateurs

### 5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel, celui de ses proches, ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions; l'annexe A fait partie intégrante du présent code, il indique les règles d'application de cette obligation des membres du Conseil;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un autre;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

### 5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération à laquelle le Collège est partie (cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel en ce qui concerne son contrat de travail);
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. Règles en matière de conflit d'intérêts

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

## 7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- e) les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir;
- f) les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- g) les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- h) les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- i) les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

## 7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Ces dispositions législatives ainsi que les règles d'interprétation apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du Code.

## 7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au directeur général une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise pouvant faire affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être complétée annuellement, à la première réunion de l'année du conseil, par tous les administrateurs. Une copie de cette déclaration sera disponible auprès du conseiller en déontologie pour les membres du conseil d'administration. Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.





### 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel](#), l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors sa présence et en toute confidentialité.

### 7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale. Le président du conseil informe le conseil de toute situation de conflit d'intérêts portée à sa connaissance.

## 8. Conseiller en déontologie

Une personne nommée annuellement à la dernière réunion de l'année par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Cette dernière est chargée :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs sur l'éthique et la déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel que le Collège s'est doté d'un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs disponible sur le site Internet du Collège.

## 9. Conseil de discipline

- 9.1** Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2** Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3** Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4** Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5** Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 13 septembre 2005.

## ANNEXE A : RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

### 2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du CA sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de reproduction.

### 3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

### 4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

### 5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère public.

Les sujets traités par le conseil d'administration ont un caractère public à l'exception des sujets traités lors d'un huis clos décrété par le président du conseil. Ces derniers doivent demeurer confidentiels.



## ANNEXE B

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi.

*12. ... En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.*

*Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général et le directeur des études, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.*

*20.1. Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.*

### A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
- le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
- la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Le directeur général peut voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- s'abstenir de voter;
- après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression « lien d'emploi » au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Pour l'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

- lien d'emploi : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement, le renouvellement ou la résiliation de mandat.
- catégorie d'employés : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.
- condition de travail : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, qui touche l'emploi ou qui encadre la prestation de services. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.



## B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils n'aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège, et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision. La loi prévoit cependant une exception pour ces hors cadres. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

## ANNEXE C

Le premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel édicte :

*Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.*

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le Collège doit prendre une décision, « les intérêts directs ou indirects » de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit d'intérêts du Collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le Code civil du Québec nous en donne, à son article 1525, une définition :

*Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services.*

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive « une activité économique organisée à caractère commercial ou non ». Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la Loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote, ou encore qui dénonce son intérêt, mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collège peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt. Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-9811044-0-3

ISSN : 1481-9929



15615, boulevard Gouin Ouest  
Sainte-Genève (Québec) H9H 5K8

[WWW.CGODIN.QC.CA](http://WWW.CGODIN.QC.CA)